

1. Débitrice: **Just Denim SA**, rue de Bourg 25,
1003 **Lausanne**

2. Déclaration de faillite: 18.12.2003

3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 01.03.2004

4. Avance de frais: CHF 7'000.00

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

5. Remarques: exploitation de magasins d'articles en relation avec le tissu denim, soit textiles, articles en cuir, etc.; conception, fabrication et commerce de tels articles.

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne
(02132938)